

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2008 A 20H30

Nombre de membres en exercice 15, qui ont pris part à la séance 13, étaient excusés Monsieur FLANDIN Jean-Pierre (Pouvoir donné à Mademoiselle Christelle BAYLOT), Madame AUZAT Janine (Pouvoir donné à Monsieur Eric SOULIGOUX), sous la présidence de Monsieur Roland CHAREYRON.

Présents : Messieurs CHAREYRON, CHASTEL, SOULIGOUX, LAMAT, MISSONNIER, MOSNIER, TIXIER.  
Mesdames GROVEL, SABATIER, TIXIER A, TIXIER M.  
Mesdemoiselles BAYLOT, ANDRE.

Secrétaire de séance : ANDRE Sylviane.

En ouverture de séance, Monsieur Roland CHAREYRON souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal et présente l'ordre du jour.

Monsieur le Maire propose de désigner la secrétaire de séance, Mademoiselle ANDRE Sylviane se présente. Sa candidature est adoptée.

### SIGNATURE DES DELIBERATIONS :

Les membres du conseil municipal procèdent aux signatures du registre concernant la réunion du 30 juin 2008 à 20H30.

### GITE – NOUVEAU GERANT :

Monsieur le Maire a invité la future gérante du gîte St Vincent à se présenter aux membres du conseil municipal, suite au départ de Monsieur Thibault DESSIMOND.

Madame RAYMOND Danièle prend la parole, Elle vient de Chavaniac-Lafayette, où elle était gérante d'un magasin « multiple rural », elle précise qu'un compromis de vente a déjà été signé et que la vente effective est prévue le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Monsieur le Maire présente individuellement les membres du conseil municipal à Madame RAYMOND.

Madame RAYMOND souhaite la continuité :

- des locations de chambres,
- des stages de peinture,
- du projet du petit bar (Concerts),
- du développement des activités d'exposition.

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal souhaitent la réussite à Madame RAYMOND.

Madame RAYMOND salue et remercie Monsieur le Maire et le conseil municipal pour leur accueil et quitte la salle.

### AMENDES DE POLICE – SUBVENTION :

Monsieur le Maire informe que suite à une réunion concernant les travaux de sécurisation au carrefour de l'usine BCA (250 personnes employées) et la route de Simpall, le coût d'un rond point serait de 300 000 Euros HT, dont 50 % environ pris en charge par le conseil général et le solde à la charge de la commune.

Monsieur le Maire précise également que des feux tricolores pourraient être installés selon le trafic (Feux à la charge de la commune, revêtement bitume à la charge du conseil général).

Monsieur le Maire explique que pour l'aménagement de cette sécurisation, les amendes de police récoltées en règle générale aident au financement de tels projets.

Monsieur TIXIER René précise que l'entrée de l'usine BCA devra être modifiée.

Monsieur le Maire explique que le comité d'hygiène et de sécurité de l'usine BCA souhaite que le problème soit réglé rapidement.

Monsieur le Maire souhaite la réalisation d'un projet précis pour pouvoir faire une demande de fonds sur les amendes de police et pour connaître le taux réel de subvention. Monsieur le Maire informe que le carrefour des rues « Roche Dragon » et « Pierrailles » est à l'étude pour un projet d'aménagement du carrefour en matériaux « durs ».

#### **RN102 –LIAISON A75 :**

Monsieur le Maire procède à la lecture des deux courriers du préfet de région.

- 1<sup>er</sup> courrier : déviation Arvant A75 (non concerné)
- 2<sup>ème</sup> courrier : mise en place de la route express 102 (interdiction aux engins agricoles, tracé de substitution : échangeur, le pont, traversée de la place de la mairie, direction Cap Vacances, Cote rouge)

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande, si des experts dans le domaine peuvent nous aider à apporter des idées pour la traversée du bourg.

Monsieur CHASTEL Patrice précise que les trottoirs installés sont prévus pour ralentir la circulation mais pas étudiés pour le gabarit des engins agricoles, il souligne également la difficulté de croisement de deux gros engins.

Messieurs MOSNIER Jean Benoît et TIXIER René précisent que les engins agricoles sont de plus en plus volumineux.

Monsieur le Maire précise que l'état n'a pas tenu ses engagements, et que le premier tracé de substitution n'a pas été respecté (pont en amont de la Léproserie) au détriment de l'emprunt des voies communales et pavillonnaires.

Monsieur le Maire informe qu'une délibération doit être prise avant le 15 septembre 2008 et qu'aucune opposition n'est faite au projet de la mise en place de voie express de la 102 mais en respectant le tracé de substitution du projet numéro 1. Les membres présents votent contre la traversée du bourg et de la place par les engins agricoles.

Adopté à l'unanimité

#### **MISE EN SECURITE DES LOCAUX PUBLICS :**

Monsieur le Maire informe de la réalisation de la mise en sécurité des locaux publics et communaux suite à plusieurs cambriolages.

Adopté à l'unanimité.

#### **DECISIONS MODIFICATIVES / ASSAINISSEMENTS – COMMUNE :**

Monsieur le Maire donne la parole à Melle BAYLOT qui présente les décisions modificatives apportées au budget de la commune :

Section Investissement :

Dépenses

2313-0028 bâtiments 2006	- 1 747,88 Euros
2315-0030 voirie 2007	- 5 682,06 Euros
2315-Installations Matériel et outillage	+ 7 429,94 Euros

Les programmes de 2006 et 2007 sont soldés et les sommes réaffectées sur le programme de 2008.

**Section Fonctionnement :**

**Dépenses**

<b>6531 Indemnités</b>	<b>+4 000,00 Euros</b>
<b>61523 Voies et réseaux</b>	<b>+4 885,00 Euros</b>

**Recettes**

<b>6419 Remboursement sur rémunération</b>	<b>+1 213,00 Euros</b>
<b>6459 Remboursement sur charges</b>	<b>+ 66,00 Euros</b>
<b>7788 Autres produits exceptionnels</b>	<b>+7 606,00 Euros</b>

Les recettes supplémentaires proviennent des remboursements des salaires et des charges de personnel suite à l'absentéisme et aux remboursements des assurances relatifs aux sinistres et vols subis par la commune.

Ces sommes vont abonder le compte des indemnités sous évalué et l'article 61523 pour la réalisation du curage des fossés.

Adopté à l'unanimité

**EXONERATIONS PARTIELLES T.F. / T.H. :**

Monsieur le Maire revient sur la demande des gérants de gîtes et de l'association des gîtes ruraux, concernant l'exonération partielle de la taxe foncière et habitation, sujet déjà évoqué lors du conseil précédent. L'incidence financière ne peut actuellement être calculée, il n'y a pas de compensation prévue ni par l'Etat ni par la région.

Il précise qu'une délibération doit être prise avant le 30/09/2008, et qu'une possibilité de révision sur cette demande peut être étudiée chaque année.

Monsieur le Maire procède au vote.

CONTRE : 14                      ABSTENTION : 1

**ASSURANCE DU PERSONNEL – RESILIATION :**

Monsieur le Maire informe que le Centre de gestion propose une assurance moins chère pour le personnel, actuellement assuré à Groupama.

Monsieur le Maire propose de faire une demande de résiliation des contrats en cours, qui arrivent à leurs termes au 31/12/2008, afin d'étudier et renégocier d'autres propositions éventuelles.

Monsieur le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité

**EMPRUNT ASSAINISSEMENT :**

Monsieur le Maire informe que les travaux de réalisation du silo à boues ont débuté depuis 15 jours.

Monsieur le Maire précise que suite à la demande de plusieurs propositions de crédits bancaires, et après le choix du montant, de la durée..., une décision sera prise lors du conseil municipal d'octobre.

**TABLEAU DU PERSONNEL :**

Monsieur le Maire cède la parole à Mademoiselle Christelle BAYLOT.

**Mademoiselle Christelle BAYLOT informe que suite à la mise en place de la semaine de 4 jours d'école et la boucle supplémentaire de ramassage scolaire, les horaires de travail du personnel ont été modifiés.**

**Une délibération doit être prise concernant Mme Lucette PENIDE qui est affectée à l'école et à la Mairie pour des tâches de secrétariat. Les 35 H hebdomadaires sont réparties ainsi, 25 H à l'école et 10 H à la Mairie. Après une période d'adaptation, un réajustement sera peut-être nécessaire car la boucle supplémentaire du car scolaire entraîne à priori un décalage horaire le soir.**

**Adopté à l'unanimité.**

**Madame Monique SABATIER demande quels sont les horaires des cours de soutien.**

**Mademoiselle BAYLOT Christelle informe que ces cours ont lieu entre 12H et 14H sous la responsabilité des enseignants.**

### **PLANNING FOSSES – VOIRIE – CIRCULATION :**

**Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Franck LAMAT concernant le planning de nettoyage et remise en état des fossés.**

**Monsieur Franck LAMAT annonce que trois entreprises ont répondu aux appels d'offres (Entreprises CHAMBON, BOURRIOL, CHEVALIER).**

**Monsieur LAMAT précise que suite à la visite des villages, la priorité s'impose aux villages « Le Monteil » et « Dintillat » pour un budget de 15 000 Euros + 5 000 Euros (pour les éventuels imprévus).**

**Monsieur le Maire procède au vote pour le choix de l'entreprise.**

**L'entreprise CHAMBON, la moins disante, est retenue à l'unanimité**

**Le début des travaux est prévu sur octobre 2008.**

**Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Patrice CHASTEL concernant les travaux de voirie et de circulation.**

**Monsieur CHASTEL Patrice précise que les devis d'appels d'offres (Entreprises CHEVALIER, CYMARO, SCREG) ont été réalisés concernant la remise en état des chaussées dégradées.**

**Madame SABATIER Monique demande pourquoi la DDE n'a pas été consultée.**

**Monsieur CHASTEL Patrice précise que les années précédentes, la DDE n'était pas disponible suite à un surcroît de travail.**

**Monsieur le Maire propose de consulter la DDE pour l'année prochaine.**

**Monsieur CHASTEL Patrice précise également que des travaux sont prévus sur la continuité du chemin « des Pierrailles ».**

**Monsieur le Maire procède au vote.**

**L'entreprise CHEVALIER est retenue à l'unanimité.**

**Monsieur CHASTEL Patrice informe que des travaux d'assainissement sont à prévoir sur le chemin des « Grandes », ainsi qu'un élargissement sur la sortie du chemin sur la 102.**

**Madame GROVEL informe que l'éclairage public n'est pas souhaitable sur ce chemin.**

### **FORMATION DU PERSONNEL – CAP PETITE ENFANCE :**

**Monsieur le Maire cède la parole à Mademoiselle Christelle BAYLOT.**

**Mademoiselle Christelle BAYLOT informe que deux agents souhaitent préparer le CAP Petite Enfance.**

**Monsieur le Maire informe que les coûts de cette formation sont avancés par les deux candidates, et précise que cette formation est effectuée sur leur temps personnel. Il propose de prendre une délibération afin d'effectuer le remboursement des sommes**

avancées soit 399 et 322 euros, sachant que la commune sera elle même remboursée par la CCB

Monsieur le Maire procède au vote pour le remboursement de cette formation.

Adopté à l'unanimité

#### **LOCAL DES CHASSEURS :**

Monsieur le Maire informe que suite à une rencontre avec les chasseurs, un terrain a été trouvé dans la montée de Simpal (Vers M. SABOURY). Il précise également que l'endroit convient à nos chasseurs suite à une visite sur place avec eux.

Monsieur le Maire précise que suite à la visite du local des chasseurs d'Azerat avec Monsieur Franck LAMAT, la main d'œuvre serait effectuée par les chasseurs et les fournitures seraient payées par la commune tout en respectant le cadre du lieu, le début des travaux serait prévu pour février mars 2009.

Monsieur TIXIER René précise qu'il faut prévoir le réseau d'égouts.

Monsieur CHASTEL Patrice précise de la proximité d'un branchement eau potable et EDF.

Monsieur le Maire rappelle que le budget prévu pour ce local est de 12 000 Euros.

Adopté à l'unanimité

#### **NATURA 2000 :**

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur MISSONNIER Georges.

Monsieur MISSONNIER Georges informe que des zones sont délimitées sur la commune pour préserver la faune et la flore (Ecrevisses à pattes blanches, loutres, et végétations...) suite à des réunions regroupant les chasseurs, les pêcheurs, les artisans, les forestiers et les agriculteurs.

La surface retenue est de 56,30 Hectares au lieu de 52,90 Hectares prévus sur le premier projet (contours de parcelles pour respecter les limites naturelles).

Monsieur le Maire procède au vote

Adopté à l'unanimité.

#### **PARTICIPATION / CLIS :**

Monsieur le Maire informe que suite à la subvention de 30 Euros accordée au CLIS pour un enfant handicapé, la mairie de Brioude demande 1 Euro supplémentaire par repas, soit un montant de 130 Euros à l'année.

Monsieur le maire précise que les communes concernées aux alentours refusent cette participation.

Monsieur le Maire procède au vote.

Rejeté à l'unanimité.

#### **AFFAIRES DIVERSES :**

Monsieur le Maire informe la mise en place d'une formation sécurité incendie prévue pour 12 agents maximum (4 employés écoles + 4 personnels enseignants) pour un coût de 650 Euros (session de 3 heures).

Madame TIXIER Monique pense que les Sapeurs Pompiers peuvent intervenir gratuitement.

Madame SABATIER Monique propose de se renseigner auprès de la Chambre de Commerce qui effectue aussi cette formation.

Monsieur le Maire informe que le document de formation des élus est disponible en mairie.

**Monsieur le Maire présente le document de Monsieur Alain FREYTET (Paysagiste conseil) pour obtenir le classement « village typique d’Auvergne » ; objectifs : ouverture des voies vertes, réhabilitation des vieux remparts sous l’église, création de chemins de randonnées.....Le cahier des charges est en cours d’élaboration avec l’aide du SMAT et des devis pour études seront demandés. Ces travaux pourraient être bien subventionnés par la DIREN**

**Monsieur le Maire informe que suite à des réunions avec la Communauté de Communes, différents points ont été abordés :**

- **La rénovation du quartier MARAND suit son cours (choix du maître d’œuvre)**
- **La réalisation du parcours de santé est au ralenti. Le certificat de conformité à été délivré**
- **L’installation d’une borne pour camping cars sur la commune (à côté des sanitaires) est imminente. Monsieur le Maire précise que les sanitaires seraient à rénover.**

**Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de réfléchir et de prévoir un échancier pour les éventuels projets (aide pour installation éco-énergies, financement permis de conduire pour les jeunes en contrepartie d’un travail pour la commune....)**

**Monsieur le Maire informe que l’association Athlétisme Foulée Brivadoise souhaite louer la salle polyvalente et qu’il s’agit de la première demande d’une association extérieure.**

**Monsieur le Maire procède au vote.**

**POUR : 11**

**ABSTENTION : 4**

**Madame TIXIER Agnès informe qu’un groupe d’infirmières recherche une salle pour pratiquer des cours de Yoga.**

**Monsieur le Maire propose de voir si ces cours pourraient être ouverts aux personnes de la commune.**

**Monsieur le Maire informe que suite au prochain départ en retraite de Madame Jeanine EYNARD, le demi hectare de terrain communal (parcelle 187 ZB lieu dit Lachaud) qu’elle exploitait sera libéré. Il précise également qu’une demande d’exploitation a été faite au préfet par Monsieur Emilien PIROUX pour cette parcelle.**

**Monsieur TIXIER René précise que si cette demande est accordée, le remboursement réalisé des années auparavant ne sera plus respecté.**

**Monsieur le Maire précise qu’il faut informer les personnes de la commune éventuellement intéressées par cette location, et que la commune est ouverte à toute candidature.**

**Monsieur le Maire informe que les prochaines réunions de villages auront lieu le samedi 27 septembre 2008 (La Pruneyre à 9H30, Simpal à 10H00).**

**Monsieur le Maire informe qu’un délai jusqu’au 30 septembre 2008 est donné par la Communauté de Communes pour l’inscription des ouvrages à restaurer dans le cadre de l’opération « petit patrimoine ». Il propose le four de Védrines et la fontaine du Monteil.**

**Adopté à l’unanimité**

**Monsieur le Maire informe de la demande de devis pour le nettoyage des vitres de l'école et des vitres supérieures de la salle polyvalente et de la mairie.**

**Monsieur le Maire présente le calendrier des prochaines manifestations :**

- **Manifestation des agriculteurs le 16 septembre 2008 à Clermont Ferrand**
- **Conférence sur la récupération des eaux pluviales à la Halle aux Grains le 25 septembre 2008 à 20H30**
- **Organisation par la DDE de deux demi-journées d'information sur l'urbanisme, l'habitat, et la prévention des risques (inscription avant le 3 octobre 2008)**
- **Jumelage de la Vigne / Portiragnes le 12 octobre 2008 (visites guidées de Lavaudieu le samedi après midi, et Chavaniac Lafayette le dimanche matin)**

**Monsieur le Maire informe que les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu le 20 octobre 2008 et le 15 décembre 2008 à 20H30.**

**Monsieur le Maire propose de faire un tour de table**

**Mademoiselle BAYLOT Christelle présente l'effectif de l'école (99 élèves en 2008 – 94 élèves en 2007)**

**Monsieur MISSONNIER Georges informe que le projet de l'incinérateur des ordures ménagères a été refusé par le préfet et que les 400 millions d'euros versés en frais d'études partent en fumée.**

**Monsieur TIXIER René signale que le panneau de voie sans issue a disparu à la descente de la Pruneyre, de la présence d'un problème de buse au village de Vazeille et demande un nettoyage matériel du quartier du Pavat.**

**Monsieur le Maire précise que la demande d'enlèvement des carrosseries de voiture dans ce quartier avait été réalisé auprès de la gendarmerie, la démarche sera à nouveau renouvelée.**

**Madame TIXIER Agnès souhaite l'installation de l'éclairage public pour les lotissements de Pissavit et Le Gray, et l'ébranchage des arbres au tournant de la montée de Costes Cirgues.**

**Monsieur MOSNIER Jean Benoît souhaite l'implantation d'un abri bus pour le village de Costes Cirgues et propose éventuellement l'angle de sa parcelle**

**Madame SABATIER Monique souhaite connaître l'évolution de la liste des différentes associations (coordonnées, activités ...)**

**Monsieur CHASTEL Patrice souhaite l'élargissement de la partie inférieure du chemin des Crozes pour donner de la largeur à la route et supprimer le danger.**

**Monsieur le Maire énumère la liste des noms des bouilleurs de crus sur la commune (eau de vie)**

**La séance est levée à 00H10.**